

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

13 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le TREIZE DECEMBRE à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est rassemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – MAIRE – M. QUESTA / GA. FLEURY / G. CLEMENSON / G. PAQUIN / D. BRUNET / S. KLYZ –
Adjoints - JJ. VATON / M. HOFFMANN / MI. SANCHEZ / L. CLEMENSON / Es. BRUN / Em. BRUN / S. ORIVELLE / C. MAFFRE / A. DEL BASSO / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / R. VIARD – **Conseillers Municipaux**

Excusés représentés : G. RATAJEZAK par S. KLYZ / P. RELING par Lydia CLEMENSON / M. CLAUZEL par Es. BRUN / O. ROYER par G. CLEMENSON / E. COUPET par M. QUESTA / R. CASTEL par C. MAFFRE

Non représentée : M. HOFFART / A. SCIAQUA-LERIDON

Secrétaire de séance : Marc HOFFMANN

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05.

Le Conseil Municipal :

- **DESIGNE à l'unanimité**, M. Marc HOFFMANN en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Octobre 2021.
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire des décisions prises dans le cadre de ses délégations de pouvoir à savoir :
 - * Décision n° 2021 – D – 026 du 12 Octobre 2021 – Marché de procédure adaptée concernant les travaux d'aménagement des abords de la gare – Avenant N°1 avec la société SRV BAS MONTEL sise 863 chemin de la Malautière à SORGUES (84700) pour un montant de 9 391.68 TTC (Nouveau montant du marché de 144 505.32 € TTC.)
 - * Décision n° 2021 – D – 027 du 24 Novembre 2021 – Marché de maintenance et assistance informatique des systèmes de la ville de Jonquières avec la société GENERIS SYSTEM sise BP 51516 à AVIGNON (84916) pour un montant de 246 438.29 € TTC pour GENERIS SYSTEM dont 88 073.57 € TTC pour le sous-traitant GENERIS SYSTEM TELECOM pour les 3 années.
- **ACTUALISE, par 19 voix pour, 8 abstentions** (C. MAFFRE / A. DEL BASSO / R. CASTEL / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / R. VIARD) le régime indemnitaire du personnel communal, tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel en prenant en compte la modification de la modulation de l'IFSE.
- **ACTUALISE, par 19 voix pour, 8 abstentions** (C. MAFFRE / A. DEL BASSO / R. CASTEL / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / R. VIARD) le régime indemnitaire du personnel communal portant sur l'Indemnité d'Administration et de Technicité en prenant en compte la mise à jour des cadres d'emplois concernés et la modulation en cas d'absences.
- **FIXE à l'unanimité**, la rémunération des agents recenseurs comme suit :
 - 1.30 € par formulaire " bulletin individuel " rempli
 - 0.70 € par formulaire " feuille logement " rempli

- 1.00 € par formulaire " adresse collectif " rempli
 - 10.00 € par bordereau de district
 - 30.00 € par demi-journée de formation
 - 50.00 € d'indemnité forfaitaire pour les agents recenseurs avec district situé en zone rurale
- **ACCEPTÉ à l'unanimité**, la constitution d'une servitude entre la Commune propriétaire du fonds suivant et ERDF bénéficiaire de la servitude sur les parcelles suivantes :
 - parcelle cadastrée : section AV n°0297, 14 avenue Biscarrat Bombanel,
 - **PREND ACTE** de la présentation de M. Martial QUESTA portant sur le rapport d'activités 2020 de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse,
 - **PREND ACTE** de la présentation de M. Martial QUESTA portant sur le rapport d'activités 2020 du Syndicat Mixte pour le Scot du Bassin de vie d'Avignon,
 - **DECIDE, à l'unanimité** l'acquisition du logiciel informatique permettant aux familles d'accéder par internet à un bouquet de services en ligne pour ce qui concerne les services de la jeunesse et de la petite enfance et **SOLLICITE** une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'acquisition de ce logiciel,
 - **APPROUVE à l'unanimité**, la convention de co-financement ci-annexée pour l'acquisition de matériel au profit de la psychologue scolaire, pour un montant de 317 €,
 - **APPROUVE par 19 voix pour, 8 abstentions** (C. MAFFRE / A. DEL BASSO / R. CASTEL / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / R. VIARD) en votant les ouvertures de crédits budgétaires, la décision modificative n°3 laquelle peut se résumer comme suit :

Section	Chapitre	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
Investissement	21	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	+ 2 500.00	
	10	10226	Taxe d'aménagement		+ 2 500.00
Fonctionnement	73	73111	Impôts directs locaux		+ 301 751.00
	73	7328	Autres fiscalités reversées		- 301 751.00
	014	739223	FPIC	+ 60 939.00	
	73	7318	Autres impôts locaux et assimilés		+ 17 939.00
	73	7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou la taxe de publicité		+ 43 000.00
	65	65888	Autres charges de gestion courante	- 6 000.00	
	011	60632	Fournitures de petit équipement	+ 6 000.00	

- **APPROUVE par 25 voix pour, 1 contre** (L. RUCHON), **1 abstention** (A. MICHELS) la convention de prestation de service « entretien des espaces privatifs » ci-annexée à conclure avec la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.
- **APPROUVE** la motion de soutien aux salariés des antennes locales de RFM et Virgin Radio.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 22.

Fait à JONQUIERES le 20 Décembre 2021,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



Le Secrétaire de Séance,
Marc HOFFMANN